

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

L'an deux mil douze

En exercice : 13

Le 12 octobre à 18 heures 30

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 10

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2012

**PRÉSENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER****MM. SAVIN – ALLEGRE – BARRAL - BOISSIER****DESCOMBES – BOIVENT – MERCIER - TEILLET****EXCUSE : M SUTRE****ABSENTS : MME BOUDOIRE****MM. CALVET – REMAUD****POUVOIR : M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT**

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

**2012-10-06 D****OBJET : Biens vacants sans maîtres**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les parcelles suivantes n'ont pas de propriétaires connus et que les contributions foncières y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de 5 années. Les parcelles dont il est fait état ne font pas l'objet d'exploitation à ce jour.

Section	N°	Lieu-dit	Superficie (m <sup>2</sup> )
A	725	Châtre	2085
A	754	Châtre	160
B	842	Bois du Breuil	990
C	264	La Combe à Roux	970
F	698	Les rentes	780
F	724	Les Barbotauds	1040
H	123	Les grands prés de Fayolles	480
H	161	Les grands prés de Fayolles	460
H	195	Prés au dessous de l'étang	785
ZA	18	Le Charbonnier	8650
ZB	39	Sous la petite garenne	290

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis favorable pour poursuivre la procédure d'incorporation dans le domaine communal de ces biens comme vacants et sans maîtres, conformément à l'article L.27 bis du Code du Domaine de l'Etat et à l'article 539 du Code Civil.

Fait à Jauldes, le 15 octobre 2012

**Le Maire**

**Eric SAVIN**

